

Claude Latta

La confiscation des biens du connétable de Bourbon
par le roi François 1^{er}

Le Forez entre dans le domaine royal

(1523-1531)

Cahiers de Village de Forez

Montbrison



Le Connétable de Bourbon, vers 1520 par Clouet

Ce cahier reprend le texte "revu et augmenté", d'une conférence faite le 12 avril 2005 à Saint-Agathe-la-Bouteresse devant les membres de l'Université pour tous, antenne de Boën.

Introduction

Le 10 mai 1505, la duchesse Suzanne de Bourbon, fille du duc Pierre II de Bourbon¹ et d'Anne de France², héritière de l'état bourbonnais – dont le Forez fait partie depuis 1372 – épouse son cousin Charles, chef de la maison de Bourbon-Montpensier, l'une des branches cadettes des Bourbons. Par ce mariage, il devient ainsi le duc Charles III de Bourbon.

Suzanne est la seule descendante de la branche aînée : des trois frères qui se sont succédé comme ducs de Bourbon, Jean II et Charles II n'ont pas eu d'enfants et Pierre II n'a eu qu'une fille. Son jeune époux, son cousin Charles de Bourbon-Montpensier, le futur Connétable³, orphelin de bonne heure, a été élevé à la cour de Moulins par sa cousine et future belle-mère Anne de Beaujeu.

Le Forez était entré dans l'état bourbonnais en 1372, après le mariage d'Anne Dauphine d'Auvergne, héritière du comté de Forez, avec son cousin Louis II, duc de Bourbon et après la mort (1372) du comte de Jean II « l'imbécile » dont Louis II avait été le curateur. Après la mort de Louis II de Bourbon (1410) et celle d'Anne Dauphine (1417), ce fut leur fils, Jean 1^{er}, duc de Bourbon, qui devint aussi comte de Forez (en Forez, on disait « le duc-comte ») et, après lui ses descendants. Le Forez, même s'il avait ses propres institutions, resta pendant plus d'un siècle et demi (1372-1531) incorporé dans l'état bourbonnais, jusqu'à la confiscation des biens du Connétable, Charles III, dernier duc de Bourbon.

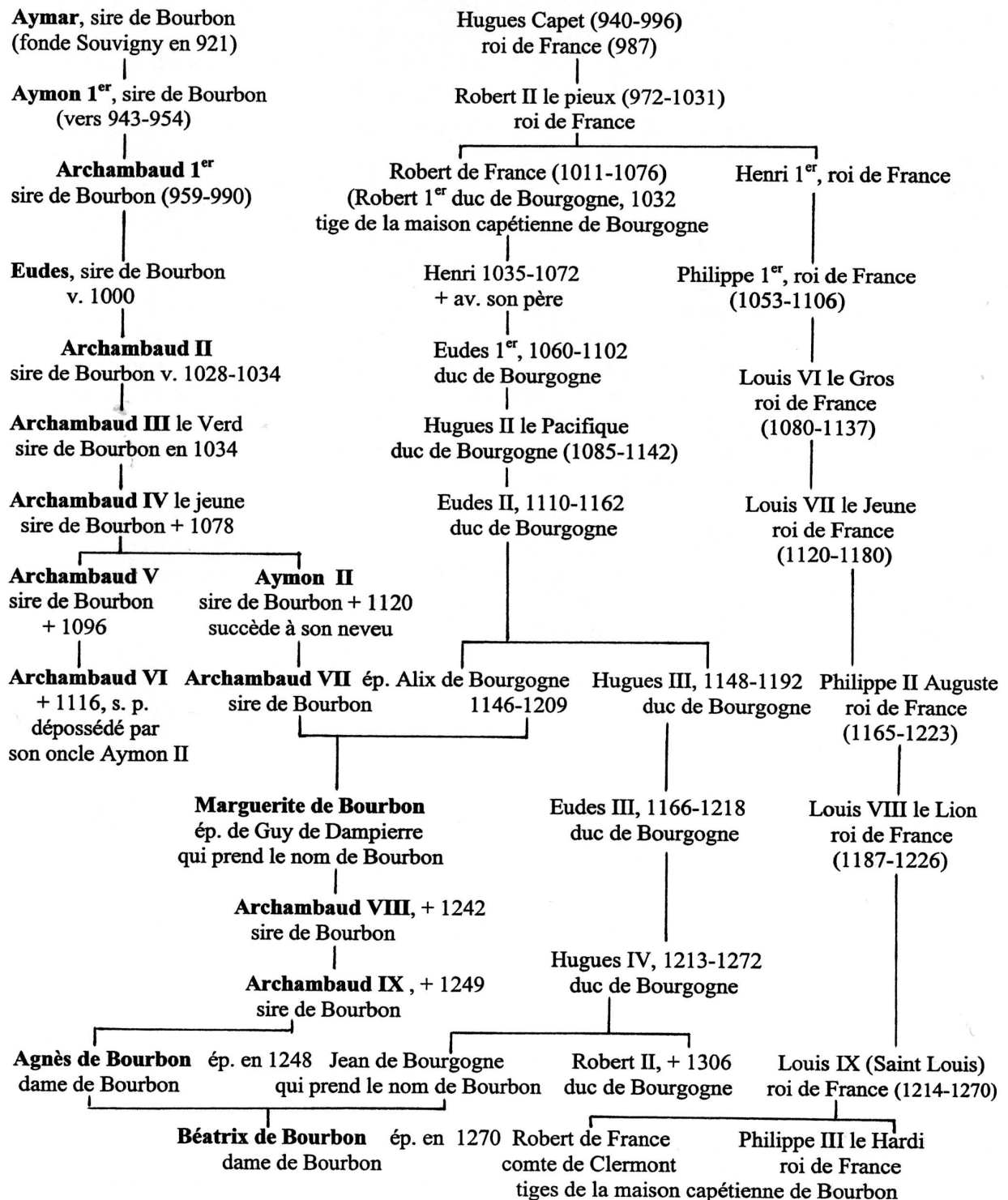
Au début du XVI^e siècle, l'état bourbonnais est confisqué par le roi de France : comment en est-on arrivé là ? Pourquoi le roi de France n'a-t-il plus supporté l'existence d'un état féodal important au sein de son royaume ? Quelle a été la part des questions personnelles ? Qui s'est senti trahi : le roi de France ou le Connétable de Bourbon ? Quels sont les épisodes de cette brouille qui eut de si grandes conséquences ?

¹ On l'appelle aussi Pierre de Beaujeu parce qu'avant d'être duc de Bourbon, il était sire de Beaujeu.

² Fille du roi Louis XI, Anne de France était dite aussi Anne de Beaujeu, comme son mari Pierre de Beaujeu.

³ Nous avons pris le parti, comme le font de nombreux historiens, de mettre une majuscule à Connétable lorsqu'il s'agit de Charles III de Bourbon. Il est le seul dans l'histoire que l'on désigne par la charge militaire qu'il a illustrée plutôt que par son titre de duc. Il est « le » Connétable.

Tableau I
Généalogie des seigneurs de Bourbon
 et leurs trois alliances avec la maison de France et la maison capétienne de Bourgogne



N.B. : La maison de Bourbon est devenue capétienne par deux alliances successives (Agnès de Bourbon/Jean de Bourgogne et Robert de Clermont/Béatrix de Bourbon) : l'époux a, chaque fois, pris le nom de Bourbon qui était celui de sa femme, héritière du Bourbonnais

I. Charles de Bourbon-Montpensier, un jeune prince connétable de France

L'héritier d'une longue lignée seigneuriale

Charles de Bourbon-Montpensier est d'abord l'héritier d'une longue lignée seigneuriale et royale. Les Bourbons, dont la capitale était Moulins, étaient une branche cadette de la famille royale de France. Elle était issue de Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de Saint Louis. La sainteté du roi Louis IX, mort en 1270 et canonisé dès 1297, "l'unique roi saint du XIII^e siècle"⁴, donnait à toute sa descendance un prestige particulier. Robert de France, comte de Clermont, avait épousé en 1276 Béatrix de Bourbon, richement possessionnée en Bourbonnais dont il avait pris le nom. Le Bourbonnais dont Béatrix était le seigneur s'était progressivement constitué autour d'une très ancienne dynastie seigneuriale. L'alliance du fils de Saint Louis semblait modeste et ne faisait entrer Robert de France ni dans une autre famille royale ni dans celle de l'un des grands féodaux du royaume. Mais les sires de Bourbon étaient apparentés aux rois de France (Tableau généalogique I). Pendant trois siècles, du X^e au XIII^e siècle, ils avaient notablement agrandi leur domaine et augmenté leur influence. Robert de France et Béatrix de Bourbon, et leurs descendants, princes de France, surent continuer cet effort : à la fin du XII^e siècle et dans la 1^e moitié du XIV^e siècle, dès la seconde génération, Louis 1^{er} de Bourbon, fils de Robert de France, reçoit le titre de duc de Bourbon et devient pair de France.

L'héritier des ducs de Bourbon

Après lui, les ducs de Bourbon se succèdent de père en fils : Pierre 1^{er} (+ 1356), Louis II (+ 1410), Jean 1^{er} (+ 1434), Charles 1^{er} (+ 1456) et ses trois fils, Jean II (+ 1488), Charles II (1488) et Pierre de Beaujeu qui devient le duc Pierre II (1503). Ils jouent un rôle important auprès du roi, officiers à la cour, guerriers et négociateurs. Ils siègent dans les conseils du roi, restent fidèles au roi légitime face aux revendications dynastiques du roi d'Angleterre. Le beau-père de Charles de Bourbon-Montpensier, le duc Pierre II (Pierre de Beaujeu) est même, avec sa femme Anne de France, régent de France pendant la minorité du roi Charles VIII (Tableau généalogique II).

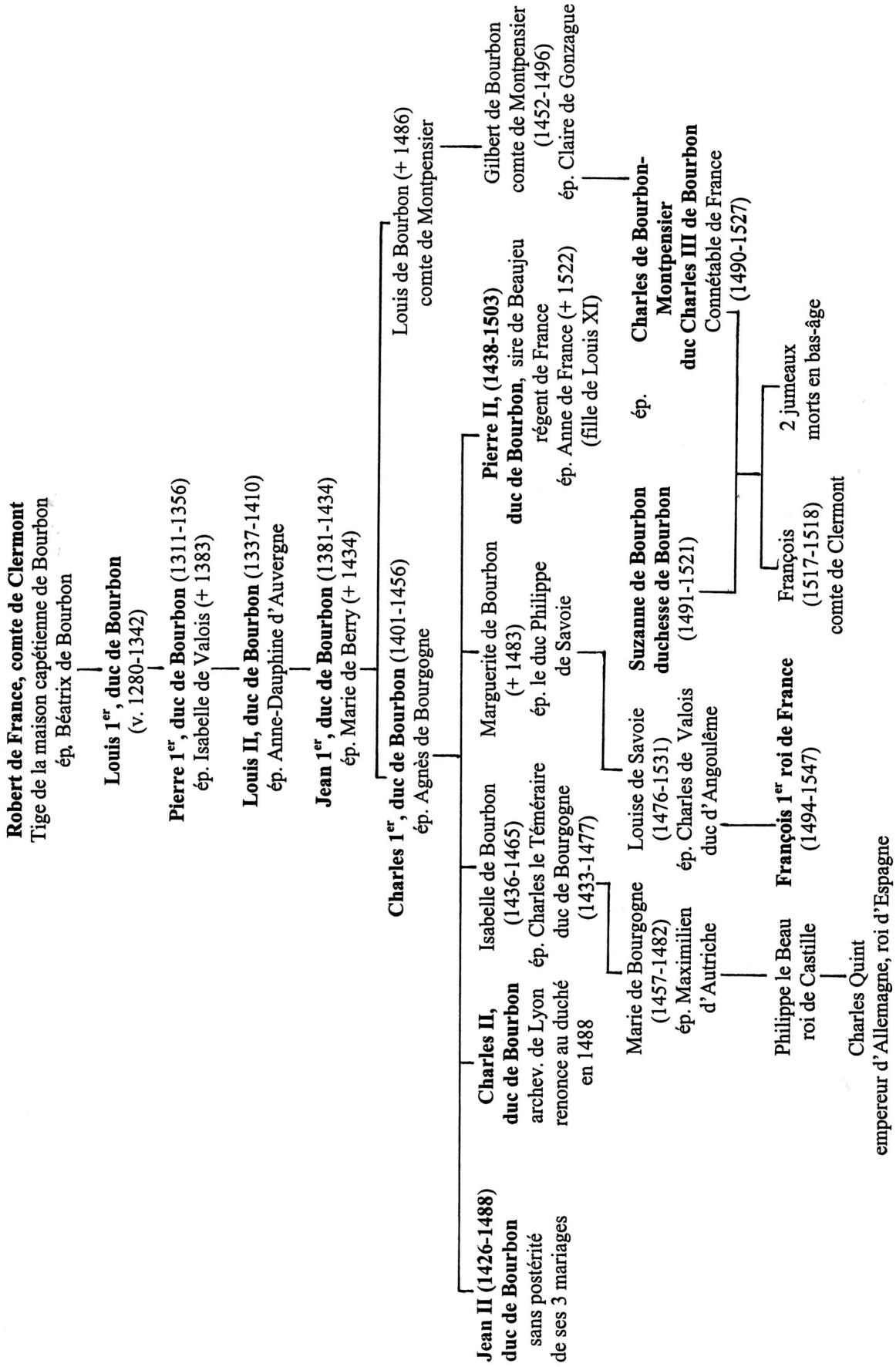
L'état bourbonnais s'est constitué progressivement autour de la seigneurie puis du duché de Bourbon. Louis II avait acquis le Forez par mariage. Mais il acquiert aussi le Beaujolais et la seigneurie de Thiers. Avec Jean 1^{er} entrent dans l'état bourbonnais le duché d'Auvergne et les comtés de Haute-Marche et Basse-Marche ainsi que le comté de Gien, sur la Loire. Pierre II apporte la vicomté de Carlat au sud de l'Auvergne. Quant au dernier duc de Bourbon, Charles III le Connétable, qui épouse l'héritière du duché, il avait hérité en biens propres les domaines dispersés des Bourbon-Montpensier : le duché de Châtellerault, la seigneurie de Combraille, le comté de Clermont en Auvergne, la seigneurie de Mercœur, le comté de Montpensier avec Aigueperse, sa capitale, et le dauphiné d'Auvergne.

Les ducs de Bourbon, même s'ils sont les vassaux du roi de France, sont de véritables souverains et en ont tous les attributs visibles : une capitale, Moulins, sa cour et son château ducal, une nécropole à Souvigny – abbaye fondée par un Bourbon en 921 – où le "corps glorifié" des ducs est enterré avec un rituel fastueux⁵.

⁴ Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 857.

⁵ Murielle Gaude-Ferragu, "Le corps glorifié : les funérailles des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age", dans musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, Actes des 5 et 6 octobre 2000, Saint-Pourçain-sur-Sioule, éditions Bleu autour, 2001, p. 75-84.

Tableau II : Généalogie des ducs de Bourbon



Trois "Saintes-Chapelles", lieux de "commémoration dynastique", sont construites à Riom, Bourbon-L'Archambault et à Aigueperse pour les Montpensier. Elles sont dotées de reliques de la Passion du Christ et du roi Saint Louis.

Deux branches cadettes se greffent sur le tronc central des Bourbons : les Bourbon-Vendôme, comtes de la Marche, puis ducs de Vendôme et les Bourbon-Montpensier dont les possessions sont étroitement imbriquées avec celles de leurs aînés ; de ces Bourbon-Montpensier est issu le fameux Connétable, sujet de cette étude.

Une enfance à la cour de Moulins

Charles de Bourbon-Montpensier, fils de Gilbert de Bourbon-Montpensier et de Claire de Gonzague est né en 1490. Il a deux frères, un aîné, Louis, né en 1483 et un cadet, François, ainsi que trois sœurs, Louise, Renée et Anne. Il est le filleul du roi Charles VIII et de sa sœur Anne de France, femme de Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu.

Le rôle de son père en Italie et l'ascendance italienne de sa mère, venue de la cour lettrée et cultivée de Mantoue, expliquent sans doute la fascination du jeune homme pour l'Italie, fascination qui a gagné d'ailleurs progressivement toute la noblesse française. Gilbert de Bourbon-Montpensier, après avoir combattu Charles le Téméraire, avait joué un rôle militaire important dans les guerres d'Italie : commandant de l'avant-garde, il avait ouvert au roi Charles VIII la route de Rome et de Naples. Vice-roi de Naples, resté en Italie après le retour du roi en France, il mourut de la malaria en 1496. Son fils aîné Louis, comte de Montpensier, mourut de la même maladie, âgé de 18 ans, en 1501, alors qu'il était allé chercher le corps de son père pour le ramener en France.

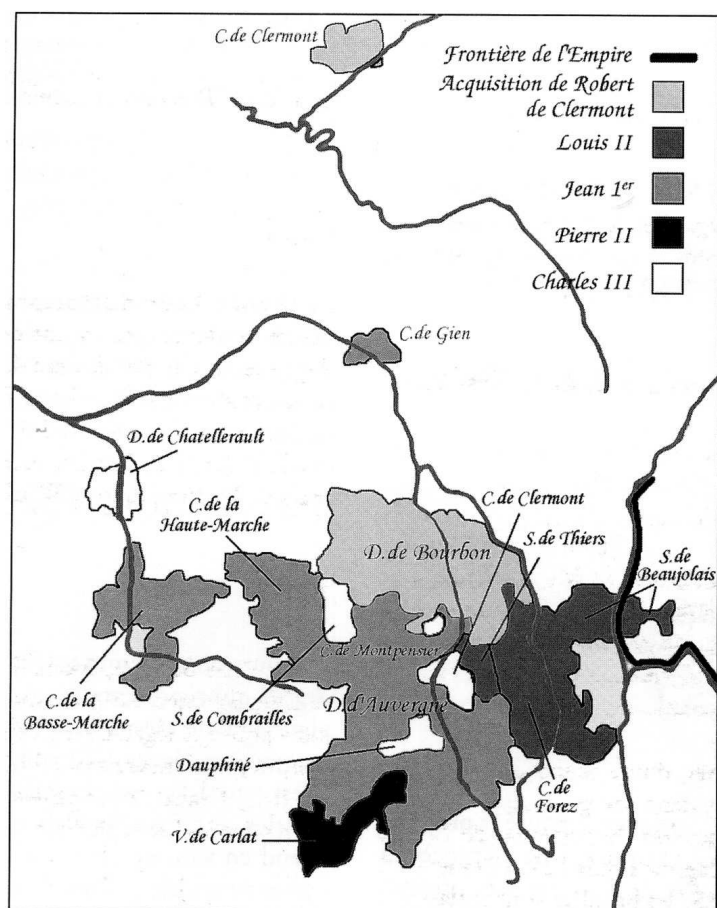
Charles est donc devenu très vite l'aîné des Bourbon-Montpensier après la mort de son père et de son frère aîné. En 1503, la mort de sa mère Claire de Gonzague disperse les enfants : Louise épouse son cousin Louis de Bourbon-Vendôme, prince de La Roche-sur-Yon. Renée est promise à Antoine de Lorraine, Anne gagne la cour de France où la reine Anne de Bretagne⁶ l'a prise en affection (Tableau généalogique III). Charles et son frère François de Bourbon sont confiés à Pierre II de Bourbon et à Anne de Beaujeu qui les considèrent comme leurs enfants. Mais, en 1503, meurt également le duc Pierre II.

Anne de Beaujeu devient alors régente de l'état bourbonnais au nom de sa fille unique, Suzanne, âgée de 12 ans, héritière du duché de Bourbon. La jeune duchesse Suzanne, intelligente et instruite, est de santé fragile, malingre et presque difforme – certains suggèrent qu'elle ne pourra avoir d'enfants – mais elle porte les espoirs de sa mère et hérite d'un immense domaine. Elle est ainsi le plus beau parti du royaume.

Anne de Beaujeu s'occupe aussi avec soin de l'éducation de son filleul Charles de Bourbon-Montpensier et de son frère François, développant chez eux l'apprentissage des *humanités* – l'apprentissage du latin et du grec –, la connaissance de la littérature de la Renaissance, les qualités morales - l'idéal chevaleresque – et les exercices physiques nécessaires à un futur homme de guerre. Elle les considère comme ses fils. Charles est intelligent, grand et bien découpé, un jeune chevalier valeureux. Après la mort de Pierre de Beaujeu – il a alors 13 ans – il est devenu le chef de nom et d'armes⁷ de la famille de Bourbon.

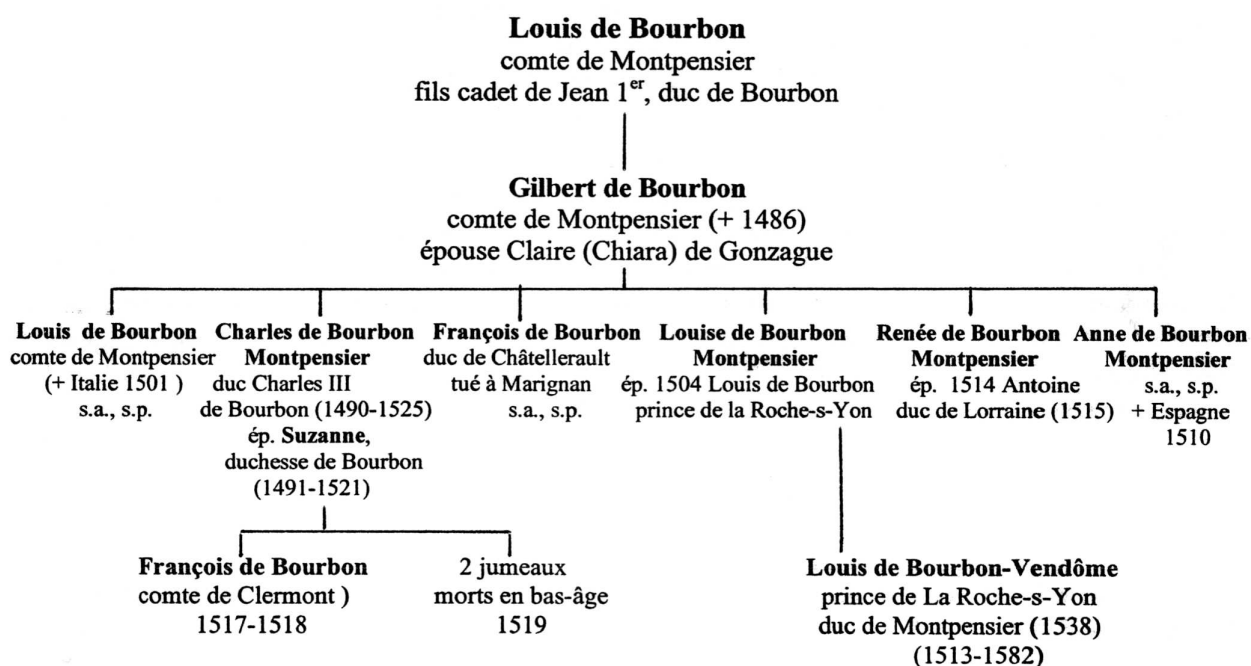
⁶ La duchesse Anne de Bretagne, veuve du roi Charles VIII, avait épousé en secondes nocces son successeur le roi Louis XII.

⁷ L'aîné des mâles de la famille, portant les armoiries de sa Maison.



Domaine de Charles III à son avènement

Tableau III Généalogie de la maison de Bourbon-Montpensier



Anne de Beaujeu pensa vite à son filleul, le jeune Charles de Bourbon-Montpensier, pour être son gendre et le futur duc de Bourbon. Les fiançailles de Charles et Suzanne eurent lieu à Paris en présence du roi Louis XII et le mariage fut célébré trois mois plus tard, au château de Parc-les-Moulins, le 10 mai 1505. Les mariés avaient 15 et 14 ans. Le jeune duc de Bourbon qui impressionnait par sa haute taille (1,85 m) et sa carrure, parcourut alors l'état bourbonnais dont il devenait le maître en compagnie de sa jeune femme.

Les guerres d'Italie et le métier des armes

Les guerres d'Italie occupaient alors le devant de la scène : Charles VIII s'était engagé le premier dans cette aventure. Louis XII, son successeur, roi de 1498 à 1515, descendait par sa mère des Visconti qui avaient possédé le duché de Milan puis en avaient été évincés par les Sforza. Il conquiert le Milanais puis voulut prendre le royaume de Naples mais y renonça rapidement, l'abandonnant à Ferdinand d'Aragon. Les guerres d'Italie semblaient terminées (1504). Mais, au Nord de l'Italie, Louis XII se heurta au pape Jules II qui rêvait de rassembler la péninsule sous sa direction et qui forma une coalition contre le roi de France dans laquelle entrèrent non seulement Henri VIII, roi d'Angleterre et Ferdinand d'Aragon, mais aussi les Suisses et les Vénitiens.

En 1508, Louis XII dut recommencer la guerre en Italie pour châtier les Gênois qui avaient chassé le gouverneur du roi de France. Charles de Bourbon fit ses premières armes à cette occasion. La guerre reprit en 1509, cette fois contre la république de Venise. Avec Bayard, Charles de Bourbon se distingua à la bataille d'Agnadel⁸ (14 mai 1509) où il commandait le corps d'armée dont l'action décida de la victoire. Puis il rentra en France et le roi l'employa sur la frontière d'Espagne (campagne de Navarre en 1512) et en Languedoc dont il devint gouverneur (1512).

En Italie la guerre avait repris. Les coalisés furent d'abord vaincus par un jeune prince de 22 ans, Gaston de Foix⁹, qui se révéla grand capitaine. Mais il fut tué en pleine victoire à la bataille de Ravenne (1512). La Trémoille¹⁰, nommé en remplacement de Gaston de Foix, échoua devant Novare (juin 1513) et les Français durent évacuer le Milanais. La France fut même envahie, au Nord par les Anglais et à l'Est par les Suisses.

Les Suisses avaient pénétré en Bourgogne que revendiquait l'empereur Maximilien – gendre de Charles le Téméraire – qui exhorta les Bourguignons à cesser d'obéir au roi de France. Pour contraindre les Suisses à quitter la Bourgogne, Louis XII fit alors appel à Charles de Bourbon, lui remit le commandement de 23 000 hommes et les pleins pouvoirs pour dégager la province dont il fut nommé gouverneur. Il obtint le départ des Suisses en leur versant une forte somme d'argent : ils se retirèrent, non sans pillages et exactions de toutes sortes. Charles s'employa ensuite, pendant plusieurs mois, à restaurer l'autorité royale en Bourgogne, châtiant les gens de guerre – mercenaires restés sur place – coupables de pillage. Il fit aussi faire, pour défendre la province, des travaux de fortification à Dijon, Châlons et Beaune.

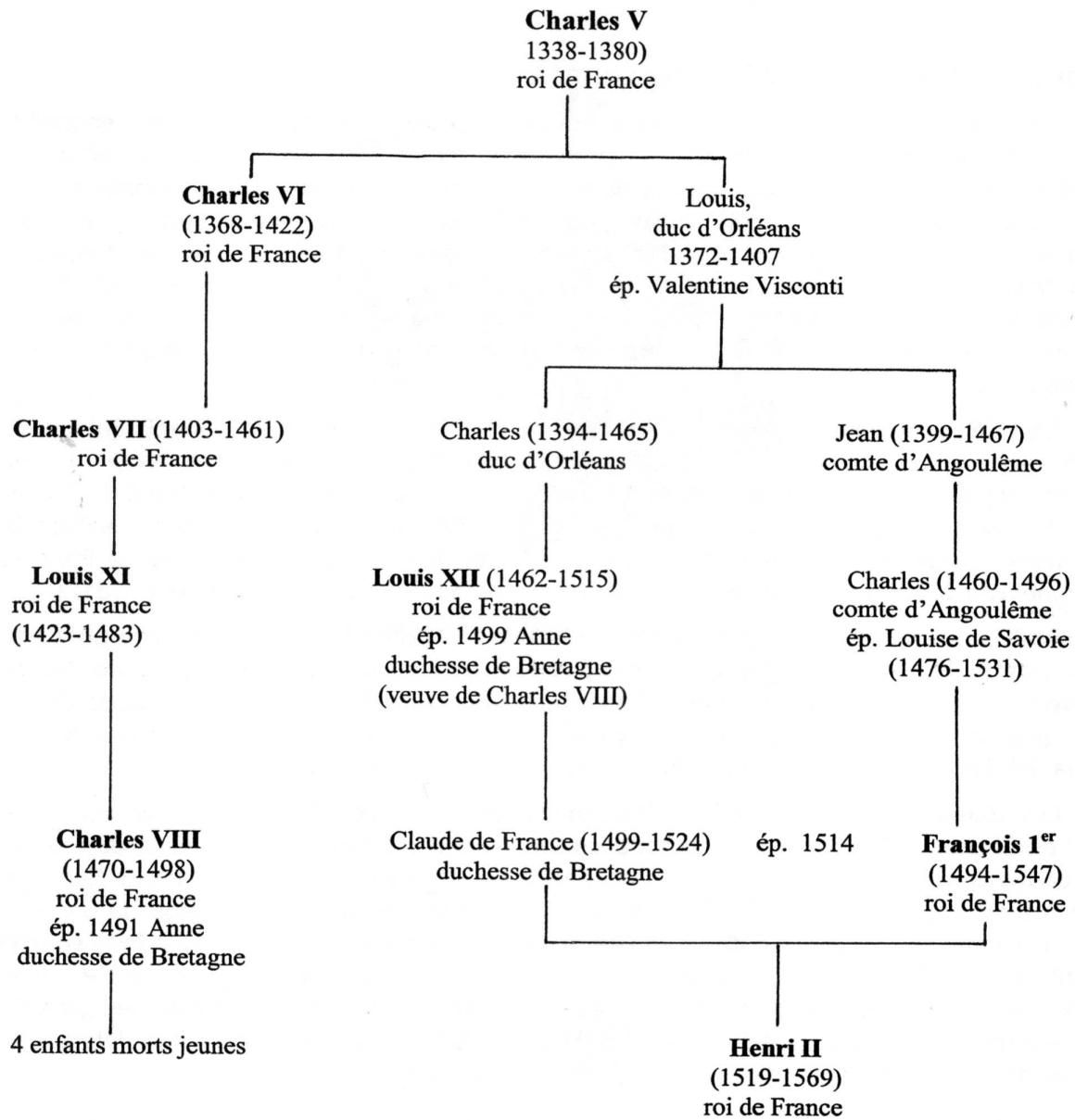
⁸ Agnadel, village de Lombardie près duquel eut lieu la bataille.

⁹ Gaston de Foix, duc de Nemours (1489-1512) était le fils de Jean de Foix et de Marie de Valois-Angoulême, sœur du roi Louis XII.

¹⁰ Louis de La Trémoille (1460-1525), l'un des généraux de Louis XIII et de François 1^{er}, mort à la bataille de Pavie.

Tableau IV

Les rois de France du XIII^e au XVI^e siècle



Après la mort de Louis XI, trois cousins se succèdent sur le trône de France :

Charles VIII, Louis XII et François 1^{er}

La Bretagne reste unie au royaume de France par trois mariages : les mariages de la duchesse Anne avec Charles VIII puis avec son successeur Louis XII ; celui de Claude de France, duchesse de Bretagne avec son cousin François 1^{er}.

Louis XII, pour manifester sa gratitude à Charles de Bourbon le fit Connétable de France¹¹ en 1514. C'était une charge prestigieuse qui correspondrait aujourd'hui à la double fonction de ministre de la Guerre et de général en chef. Le Connétable, « épée et bouclier » du roi, nommé à vie, était chargé de conseiller le roi dans le domaine militaire. Au combat, il commandait l'avant-garde lorsque le roi conduisait lui-même l'armée et, en son absence, en devenait le chef suprême, ayant autorité sur tous les maréchaux de France. Charles de Bourbon¹² obtenait cette charge âgé seulement de 24 ans

Le roi Louis XII venait à peine d'obtenir de ses ennemis une trêve générale lorsqu'il mourut le 1^{er} janvier 1515.

Le Connétable de François 1^{er}

La couronne de France passa au cousin et gendre de Louis XII, François de Valois-Angoulême, âgé de 20 ans (Tableau généalogique IV). Il avait épousé Claude de France, duchesse de Bretagne, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne : cette union avait permis de maintenir la Bretagne dans le royaume. Le nouveau roi avait grande allure : grand – il mesurait presque 2 m –, vigoureux, de goûts chevaleresques, formé aux humanités classiques, il avait eu une formation d'homme de la Renaissance comparable à celle de son connétable. Il trouvait une armée que le Connétable de Bourbon venait de réorganiser. Celui-ci avait en effet rétabli la discipline, organisé le logement et l'approvisionnement des troupes en campagne, mis sur pied des unités de combat que l'on appelait des « lances », composées de huit cavaliers assistés de soldats d'infanterie. Lors du sacre de Reims, le Connétable de Bourbon avait, comme c'était la tradition, tenu l'épée du roi et l'avait montré à l'assistance. A l'entrée solennelle du roi dans Paris, il rivalisait avec le roi par sa munificence : premier épisode d'une rivalité souterraine qui dégénère plus tard en conflit ?

Pour l'heure, les deux jeunes hommes avaient toutes les raisons d'être proches l'un de l'autre. Ils préparaient la reprise de la guerre. François 1^{er} avait, en effet, des goûts aventureux comme on les a à vingt ans et brûlait de reconquérir le Milanais. Inexpérimenté sur le plan stratégique, il pouvait compter sur le Connétable de Bourbon mais aussi sur une belle pléiade d'hommes de guerre, Bayard, La Trémoille et le maréchal de La Palice¹³. Il s'assura l'alliance de Venise pendant que son adversaire le duc de Milan, Maximilien Sforza, obtenait celle des Suisses. L'armée française passa les Alpes au col de l'Argentière, route inhabituelle et difficile, et marcha sur Milan. La bataille décisive eut lieu près de Milan, à Marignan (13 et 14 septembre 1515). Les charges des Français, les tirs de l'artillerie et l'arrivée des renforts vénitiens qui prirent les Suisses à revers, donnèrent la victoire aux Français. Ce fut une mêlée féroce. Le roi et son connétable avaient rivalisé de bravoure. François 1^{er} avait eu son cheval blessé sous lui à coups de piques (les longues piques ou « longs bois » des fantassins suisses). Mort de fatigue, isolé, on le vit boire dans son casque plongé dans l'eau boueuse d'un canal. Pendant la bataille, le Connétable de Bourbon avait été sauvé *in extremis* par une dizaine de ses vassaux bourbonnais qui lui avaient fait un rempart de leurs corps. Son frère cadet François de Bourbon avait été tué dans la bataille.

¹¹ La charge fut ensuite confirmée officiellement par François 1^{er}.

¹² Nous dirons désormais en parlant de Charles III : le Connétable de Bourbon.

¹³ Jacques de Chabannes-La Palice (1470-1525), maréchal de France, se bat à Marignan et à Pavie où il trouve la mort. Il était le seigneur de La Palisse en Bourbonnais. (Attention à l'orthographe : la famille de La Palice, la ville et le château de La Palisse (toujours possédé par les descendants du maréchal).



François 1^{er} d'après Clouet

Découragés, les adversaires de François 1^{er} acceptèrent de négocier. Le nouveau pape Léon X signa avec le roi le Concordat de 1516¹⁴. Les Suisses conclurent une *Paix perpétuelle* qui autorisait le roi de France à lever des soldats dans les cantons suisses. Le nouveau roi d'Espagne, Charles 1^{er} – le futur empereur Charles Quint – garda le royaume de Naples et reconnut à la France la possession du Milanais. La paix semblait rétablie.

Le roi François 1^{er} regagna la France en janvier 1516, laissant le Connétable de Bourbon en Italie avec la fonction de *Lieutenant du roi dans le Milanais*, aux prises avec les intrigues des princes italiens et faisant preuve de suffisamment d'habileté pour maintenir les Suisses dans l'alliance de la France. Il garda ainsi le Milanais dans l'obéissance et revint ensuite en France.

¹⁴ Le Concordat de 1516 assurait une certaine autonomie à l'Eglise de France puisque le roi nommait les évêques qui recevaient simplement du pape l'investiture canonique. Il resta en vigueur jusqu'en 1790.



Charles et Suzanne de Bourbon (d'après La Mure)

II. L'affrontement du roi et du connétable

Charles et Suzanne

Quatre ans de paix commencent pour le Connétable qui passe son temps entre le Bourbonnais et la cour de France, à Paris, Blois ou Amboise. Il paraît aussi au camp de Drap d'or (1520) qui réunit le roi d'Angleterre Henri VIII, Charles Quint et le roi de France qui rivalisent dans le luxe et l'apparat. Le Connétable, lorsqu'il vient au camp du Drap d'or, n'est pas en reste, cela contribue sans doute à irriter le roi qui, depuis la campagne d'Italie, lui doit de l'argent, ce qui est un peu humiliant pour le souverain. Au camp du Drap d'or, Henri VIII, qui avait de l'expérience dans l'élimination de ses rivaux – et de ses femmes –, avait dit avec cynisme à François 1^{er} : « Si j'avais un pareil sujet, je ne lui laisserais pas longtemps la tête sur les épaules »¹⁵.

A son retour d'Italie, le Connétable de Bourbon avait d'abord retrouvé son épouse à Chantelle, vrai château enchâssé en plein bocage bourbonnais, sa résidence préférée. A la suite de ce séjour à Chantelle, Suzanne fut enceinte et donna naissance à un garçon, François, qui naquit à Moulins en juillet 1517 et reçut aussitôt le titre de comte de Clermont qui rappelait qu'il descendait de Robert de Clermont, fils de Saint Louis. C'était un peu « l'enfant du miracle » puisque personne ne pensait à la cour que la chétive duchesse de Bourbon pût donner naissance à un enfant viable. Il assurait la descendance des Bourbons : le baptême fut l'occasion de grandes réjouissances et le roi, qui était parrain de l'enfant, dut faire contre mauvaise fortune bon cœur.

En 1518, alors qu'il était à Paris auprès du roi, le Connétable de Bourbon apprit la mort de son fils, le petit comte de Clermont, âgé d'un an. Le fait était à l'époque banal puisque un enfant sur quatre n'atteignait pas un an. Mais il était particulièrement douloureux pour le Connétable. Certes, peu après, la duchesse Suzanne se trouva à nouveau enceinte. Nouvel espoir. Mais la malheureuse épuisa ses forces dans cette nouvelle grossesse. En 1519, la mort, peu après leur naissance, de deux jumeaux sonna la fin des espérances dynastiques du chef de la maison de Bourbon. La santé de Suzanne se dégrada très vite. Sans postérité, sa succession, en l'absence de testament, serait difficile. Anne de Beaujeu, la duchesse douairière, précipita les choses. Le 15 décembre 1519, Suzanne rédigea son testament au château de Montluçon. Elle faisait de son époux son légataire universel, désignant même, après lui, les enfants qu'il aurait éventuellement d'un second mariage. De son côté, le Connétable fit le même jour un testament en faveur de sa femme. Il y a là quelque chose de pathétique dans la volonté des deux époux de maintenir la maison de Bourbon. Les contemporains y reconnaissaient la main d'Anne de Beaujeu.

A la surprise générale, Suzanne connut alors une amélioration de son état de santé et le duc l'emmena visiter, en mars-avril 1520, ses terres du Forez et des Dombes. Ce n'était qu'un répit. Suzanne mourut le 28 avril 1521, âgée de 30 ans. Elle fut enterrée dans l'église de Souvigny.

La disgrâce et le procès

Il y avait autour du roi et de sa mère, Louise de Savoie, tout un « parti » hostile au Connétable : le duc d'Alençon¹⁶ et l'amiral de Bonnivet¹⁷, deux chefs de guerre médiocres qui se

¹⁵ Cité par Jean-Joël Brégeon, *Le Connétable de Bourbon. Le destin tragique du dernier des grands féodaux*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2000, p. 107.

¹⁶ Charles de Valois, duc d'Alençon (1492-1525), membre d'une autre branche cadette de la famille royale, issue d'un frère du roi Philippe VI de Valois.

savent méprisés par le Connétable, et surtout le chancelier Antoine Duprat¹⁸ qui était tout dévoué à Louise de Savoie. Avant même la mort de la duchesse Suzanne, les signes de la disgrâce du connétable se multiplièrent, en particulier, pendant la campagne de Picardie en 1521 – les hostilités avaient repris avec Charles Quint. Le Connétable fut dessaisi du commandement de l'avant-garde – qui faisait partie de ses fonctions – au profit du duc d'Alençon, qui se révéla d'ailleurs un stratège malheureux. Ce fut au Connétable de rétablir la situation militaire.

Le Connétable était ulcéré de l'attitude du roi, son suzerain. N'oublions pas pour comprendre la situation que, dans le système féodal qui perdure au XVI^e siècle, si le vassal a des obligations – le duc de Bourbon les respectait – le suzerain devait, de son côté, protéger son vassal. Le Connétable avait l'impression que ce n'était plus le cas.

A la disgrâce, s'ajoutèrent, pour le Connétable, les rumeurs puis la menace de la spoliation. En effet, dès la mort de Suzanne de Bourbon, Louise de Savoie contesta son testament et revendiqua une grande partie de ses biens. En 1522, elle engagea un procès devant le Parlement de Paris, seul compétent puisque le Connétable était pair de France. Il était évident qu'elle ne pouvait le faire qu'avec l'assentiment de son fils.

Quelle était la justification juridique de cette revendication de l'héritage des Bourbons ? Louise de Savoie était la fille de Marguerite de Bourbon et de Philippe de Savoie, la petite-fille du duc Charles 1^{er} de Bourbon, la cousine la plus proche de Suzanne (Tableau généalogique II). D'un point de vue juridique, cette revendication ne tenait guère : d'une part, Marguerite de Bourbon, morte depuis 1483, avait, de son vivant, clairement renoncé à ses droits en faveur de ses frères, sans que personne ne conteste jamais ce renoncement ; d'autre part, des *Lettres royales* de 1498 avaient transformé le statut du Bourbonnais et de l'Auvergne. Ces apanages – un apanage devait faire retour à la Couronne en l'absence d'héritier mâle – avaient été transformés en fiefs gardés en toute propriété par leurs possesseurs et transmissibles aux fils et aux filles comme n'importe quel autre bien patrimonial.

Pourquoi cette attitude de Louise de Savoie ?

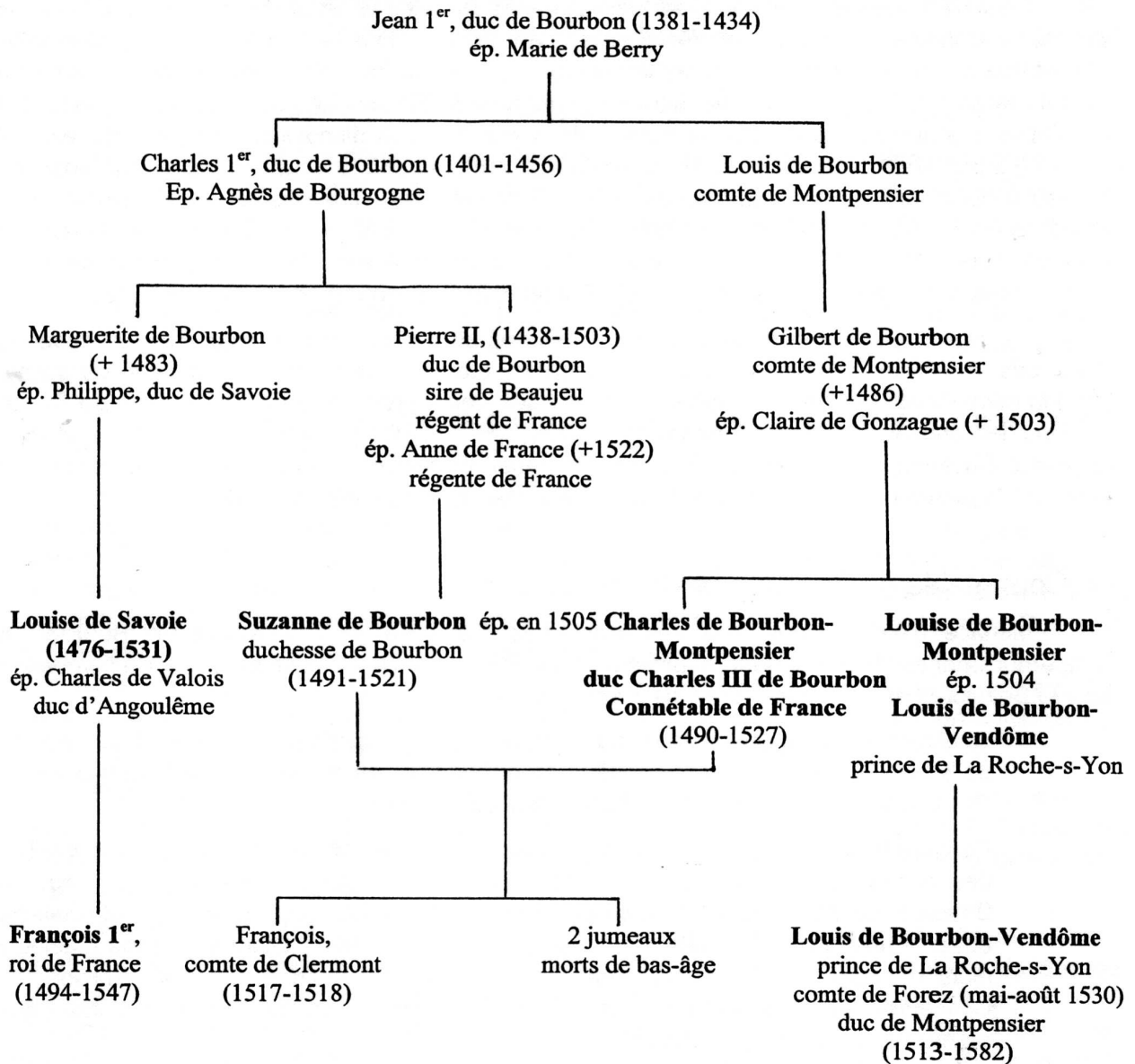
- La mère du roi, veuve à 20 ans, avait connu des périodes difficiles, avait tout misé sur son fils qui ne savait rien lui refuser et, mère cupide et abusive, avait le désir d'amasser des richesses pour elle et surtout pour ce fils tant aimé.
- Elle a peut-être aussi agi par dépit. On dit en effet qu'elle aurait voulu, avant même le mariage de Suzanne, épouser le Connétable, malgré la différence d'âge (elle avait 29 ans et lui 15 ans en 1505), et que celui-ci l'aurait repoussée. Après le veuvage de Charles de Bourbon, elle fit, selon plusieurs chroniqueurs – notamment Antoine de Laval – tenter une dernière démarche par le chancelier Duprat. Le connétable aurait tourné la proposition en ridicule : la vengeance de Louise de Savoie aurait été ainsi celle d'une femme humiliée. Les historiens se sont beaucoup divisés sur ce sujet sans qu'on parvienne à des certitudes.

¹⁷ Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet (1488-1525), ami d'enfance et favori de François 1^{er}. Amiral et ambassadeur, ses commandements se révèlent désastreux (campagnes de Navarre et d'Italie, 1523-1524). Il meurt à Pavie en 1525.

¹⁸ Antoine Duprat (1463-1535) : Premier président du Parlement de Paris. Louise de Savoie lui avait confié l'éducation de son fils François 1^{er} qui, devenu roi, le nomma chancelier. Veuf, il entra ensuite dans les ordres et devint archevêque de Sens et cardinal.

Tableau V

La succession du Connétable de Bourbon



En fait, le problème "sentimental" a moins d'importance qu'on ne le dit. La cupidité, de toute façon, gouvernait Louise de Savoie. Elle et son fils étaient de connivence pour déposséder le Connétable. Mais le roi François 1^{er} avait sans doute une vision plus « capétienne » de la situation : le sens de l'Etat et la volonté d'unifier le royaume sous un gouvernement centralisé lui commandent de ne pas tolérer un état bourbonnais de plus en plus puissant qui est un obstacle à l'unité nationale. Il raisonne comme le chef d'un état national alors que le Connétable reste gouverné par les idéaux chevaleresques qui ne peuvent avoir de sens que dans le cadre féodal.

Lorsque Suzanne était morte, sa mère Anne de Beaujeu vivait toujours. Elle aimait comme son fils ce Connétable qu'elle avait élevé et prit parti pour lui. Dès le 1^{er} juillet 1521, à Chantelle, elle institua son gendre comme son héritier universel, à défaut les enfants qu'il pourrait avoir d'un « loyal mariage », à défaut Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, neveu du Connétable (cf. Tableau généalogique II). Elle précisa à deux reprises ces dispositions testamentaires. Cet appui était important ; le prestige d'Anne de Beaujeu (« Madame la Grande ») était immense. La duchesse douairière de Bourbon, fille du roi Louis XI, avait autrefois exercé, avec fermeté et un grand sens de l'intérêt national¹⁹, la régence de son frère mineur, le roi Charles VIII. Après son mariage avec Pierre de Beaujeu, elle s'était complètement identifiée à la cause de l'Etat bourbonnais. Mais, malheureusement pour le Connétable, elle mourut en novembre 1522.

Le procès entre Louise de Savoie et le Connétable était donc engagé. Le Parlement de Paris, pris dans le maquis d'un droit féodal complexe, était dans la situation éventuelle de donner tort à la mère du roi. Les parlementaires, embarrassés, reportèrent leur décision. Louise de Savoie brusqua les choses en faisant hommage au roi, son fils, d'une partie des biens de feu la duchesse Suzanne, ce qui, encore une fois, supposait évidemment l'accord du roi. L'épisode fut décisif : à l'automne 1522, le Connétable se décida à la rébellion contre son roi.

Le Connétable de Bourbon et Charles Quint

Menacé d'être dépouillé de ses immenses domaines, le Connétable de Bourbon et l'empereur Charles Quint s'étaient rapprochés. Le Connétable n'était-il pas le vassal de l'empereur pour le Beaujolais et la Dombe ? Suivons la chronologie :

- Quelques semaines après la mort de Suzanne, l'ambassadeur de Charles-Quint auprès de la cour de France avait proposé au Connétable de se remarier avec l'une des sœurs de l'empereur. Il était trop tôt. L'affaire n'eut pas de suite.
- Pendant l'été 1522, Le sénéchal du Bourbonnais, Saint-Bonnet d'Escars rencontra l'un des conseillers les plus proches de Charles-Quint, Adrien de Croy, seigneur de Beurain qui était, par ailleurs, cousin du Connétable. Un projet d'alliance fut ébauché entre l'empereur, le Connétable et même le roi d'Angleterre. Beurain passa plusieurs mois à nouer les fils de la conspiration en se déplaçant à travers l'Europe. Le Connétable proposa une rencontre à Bourg-en-Bresse puis se ravisa, craignant que celle-ci ne manquât de discrétion.
- L'entrevue décisive eut lieu finalement à Montbrison dans l'ancien château féodal des comtes de Forez, situé sur la butte basaltique qui domine la ville. Le Connétable passa par Feurs, Bouthéon et Saint-Rambert. A Bouthéon, il fut rejoint par son ami Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. Le Connétable de Bourbon arriva à Montbrison le 16 juillet 1523. Beurain le rejoignit le lendemain, porteur d'une lettre de mission de l'empereur. Le Connétable et Beurain discutèrent dans l'une des pièces du château, en présence de Saint-Vallier – qui dut jurer le secret sur un morceau de la vraie croix

¹⁹ Grâce à elle, le mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne avait fait entrer la Bretagne dans le royaume.

que le Connétable de Bourbon portait toujours sur lui dans un petit reliquaire. L'accord se fit assez vite et fut mis par écrit par Beaurain à Montbrison même. Ensuite, Beaurain quitta aussitôt Montbrison, à cheval et de nuit, seulement accompagné de deux hommes pour gagner Bourg.

L'accord de Montbrison tenait en 4 points :

- Le Connétable de Bourbon épouserait l'une des sœurs de Charles Quint, soit Eléonore, veuve du roi de Portugal depuis 1521, soit l'infante Catherine. La dot serait de 200 000 écus.
- Le Connétable de Bourbon reconnaissait l'empereur comme son seul suzerain.
- Il s'engageait à porter la guerre contre François 1^{er}. Il prendrait la tête d'un soulèvement armé dont il assurait qu'il rassemblerait plusieurs provinces. Lui-même marcherait avec ses troupes et un renfort de 10 000 hommes venus de l'Empire par la Franche-Comté
- Henri VIII prendrait pied sur le continent avec 15 000 hommes.

Un seul point de désaccord : le Connétable s'était refusé à reconnaître le roi d'Angleterre comme roi de France – depuis la guerre de Cent ans, les rois d'Angleterre se prétendent rois de France.

L'offensive générale serait lancée quand François 1^{er} irait à Lyon avant de passer en Italie avec son armée : le Milanais avait été en effet à nouveau perdu.

Saint-Vallier avait tenté, selon les explications qu'il a données à son procès, de retenir le Connétable de Bourbon sur la pente de la « trahison » puis l'aurait exhorté à renoncer à cette alliance. Propos d'un accusé qui essaye de défendre sa vie ? Sincérité d'un homme déchiré ? Selon lui, le Connétable avait répondu « qu'il n'avait pas d'autre solution ». Il semble avoir hésité jusqu'à la dernière minute, attendant un geste du roi. Le lendemain de la rencontre avec Beaurain, le Connétable gagna la Bâtie où il fut reçu avec éclat par Pierre d'Urfé. Puis, de retour à Montbrison, il assista, le 25 juillet 1523, à l'assemblée des trois états de Forez. Les députés « desquels il fit de grandes caresses » lui votèrent « plusieurs sommes en considération des fraiz par lui faicts à cause du trépas de feu madame Anne de France »²⁰.

Puis le Connétable, pris de fièvre – il avait des accès de paludisme depuis son séjour en Italie – gagna Moulins en litière. Le roi, dès la mi-août, avait été averti des menées du Connétable et aussi de sa « maladie ». On assiste alors à une étrange comédie entre le roi et le Connétable. On jouait au chat et à la souris.

François 1^{er}, escomptant l'effet de surprise, gagna Moulins et, aussitôt, alla au château ducal et accéda aux appartements du connétable, passant au milieu des familiers du duc qui s'écartaient à son passage. Le roi s'assura que le duc était réellement malade, ce qui lui parut réel. Le Connétable protesta de sa loyauté et promit de rejoindre le roi à Lyon dans les huit jours, dès qu'il serait guéri. Le roi avait caché ce qu'il savait : s'il en avait dit plus, il aurait dû faire arrêter le Connétable. En fait, le Connétable, se sentant menacé, ne songeait qu'à échapper au roi et le roi qu'à ne pas le laisser échapper.

²⁰ Jean-Marie de La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, publiée par Régis Chantelauze, Paris, 4 vol., 1860-1868. Cf. tome II, p. 570.

La fuite du Connétable (septembre 1523)

Au mois d'août 1523, le Parlement prit d'ailleurs une ordonnance de mise sous séquestre des biens du Connétable : le fait est en contradiction avec la thèse de ceux qui ont voulu voir dans la visite de Moulins une ultime tentative de réconciliation de la part du roi. Celui-ci gagna Lyon et y attendit le Connétable huit jours. Celui-ci gagnait du temps, repoussait son arrivée, simulait une aggravation de son état, surveillé par l'envoyé du roi, Pérot de Warty qui multipliait les allers et retours entre Moulins et Lyon. On ne peut entrer dans le détail de leurs entrevues successives à Moulins, Saint-Gérand-de-Vaux, La Palisse, Chantelle.

Le 6 septembre 1523, le Connétable rencontra au château de La Gayette, près de Varennes-sur-Allier, les envoyés du roi Henri VIII. Un traité confirmant leur alliance fut signé.

Finalement, le roi se décida alors à frapper le Connétable, fit arrêter tous ses familiers qui étaient à Lyon, Aymard de Prie, Saint-Vallier, Antoine de Chabannes, évêque du Puy, et envoya Pérot de Warty à Moulins pour sommer le duc de venir s'expliquer à Lyon, faisant savoir qu'il promettait de tout oublier « si le Connétable se jetait à ses pieds ». Mais, en même temps, François 1^{er} ordonnait l'investissement des terres du connétable pendant que le maréchal de La Palice devait gagner Moulins pour se saisir du rebelle. Warty rencontra une dernière fois le Connétable à Chantelle le 7 septembre 1523. Celui-ci écrivit au roi :

« Qu'il plaise au roi lui rendre ses biens, Mgr de Bourbon promet de bien servir le roi et de bon cœur, sans y faire faute ».

En fait, les dés étaient jetés. Le Connétable, averti que les hommes du maréchal de La Palice marchaient sur Chantelle, décida de partir. Accompagné de 300 cavaliers, il quitta Chantelle dans la nuit du 8 septembre 1523. Le duc de Bourbon, privé de sa charge de connétable, gagne le château d'Herment près de Carlat (dans le Cantal actuel). Puis il décide de quitter la France mais ne peut le faire avec une escorte trop nombreuse. Au matin du 9 septembre, alors que tous les membres de l'escorte sont debout, Anne du Peloux, l'un de ses hommes de confiance, les avertit que le duc les a quittés dans la nuit et qu'il ordonne la dispersion. En une heure, tout le monde se sépare. En fait, le duc de Bourbon est resté caché dans le château avec quelques familiers. Il reprend sa route en petit équipage, seulement accompagné de Joachim de Pompérant, son homme de confiance, de son médecin Jean de L'Hospital²¹, de son intendant Goudinières et deux valets. Pompérant prit la place et le costume de son seigneur pendant que le duc se faisait passer pour un marchand. Le duc de Bourbon n'était plus qu'un fugitif qui passa en Savoie le 26 septembre 1523 puis gagna Besançon et l'Empire alors que ses partisans restés en France étaient arrêtés. Nous reviendrons sur le sort du duc de Bourbon : mais son destin se sépare désormais de celui du Bourbonnais et du Forez.

L'occupation des états du duc de Bourbon

Le maréchal de La Palice était entré dans les domaines du duc de Bourbon. Il ne rencontra aucune résistance, ni à Moulins, ni à Chantelle. Les châteaux de Moulins et de Montbrison furent occupés. En octobre le maréchal de La Palice fut nommé gouverneur de l'Auvergne, du Bourbonnais du Forez, du Lyonnais, du Beaujolais et de la Dombes. Le 29 octobre 1523, il prit possession du Forez. Il était à Montbrison où il reçut le serment des officiers du comté de Forez, des magistrats, juges et avocats et aussi des trésoriers de la Chambre des comptes. On arrêta quelques hauts fonctionnaires jugés peu sûrs : mesure de prudence et d'intimidation. Ainsi Noël du Crozet fut-il conduit à Lyon, mais on le mit en liberté peu après. Quelques mesures de sécurité furent prises pour éviter les troubles éventuels : interdiction « de faire des assemblées » et de

²¹ Père du futur chancelier Michel de L'Hospital qui fut, pendant les guerres de religion, l'un des seuls à prêcher une véritable tolérance religieuse.

battre du tambour... Peu de chose en réalité. Le Forez entra *de facto* dans le royaume de France, sans tapage ni rébellion. Il ne devait plus en sortir.

La fin du Connétable (1523-1527)

Le duc de Bourbon, ayant rejoint l'Empire, était passé au service de Charles-Quint qu'il reconnaissait comme son suzerain. Prince sans principauté, général sans armée, « traître à son roi » pour les gens de François 1^{er}, il est souvent déçu par ceux qui lui ont fait des promesses qu'ils ne tiennent pas. Il est devenu un mercenaire. Il jette encore ses derniers feux : en 1525, il est l'un des responsables de la défaite française de Pavie qui est un désastre et au cours de laquelle le roi François 1^{er} est fait prisonnier : ce jour-là, c'est sa vengeance. Bonnivet, l'un de ses principaux ennemis, a été tué et le Connétable va voir son ennemi mort. Au soir de la bataille, le roi, prisonnier, doit manger à côté de son ancien connétable avant d'être enfermé dans la forteresse de Pizzighettone puis transféré en Espagne. Le traité de Madrid (1526) prévoyait la renonciation au Milanais, la cession de la Bourgogne à Charles Quint et le rétablissement du duc de Bourbon dans tous ses droits : mais François 1^{er} était bien décidé, depuis le début, à ne pas appliquer cet accord, considérant que sa signature, extorquée à un captif, n'avait aucune valeur. Il refusa de céder la Bourgogne et de rendre ses biens à son ancien connétable. Ses deux fils, le dauphin et le duc d'Orléans, livrés comme otages en garantie de l'exécution du traité, restèrent à Madrid.

La guerre reprit. Le duc de Bourbon fut tué le 6 mai 1527 alors que, cherchant à se tailler une principauté en Italie, il conduisait ses troupes au sac de Rome.

L'arrêt de confiscation (1527)

Quelques semaines plus tard, le Parlement de Paris rendait, le 26 juillet 1527, un arrêt prononçant la confiscation officielle de tous les biens du duc de Bourbon qui était déclaré – en un jugement posthume infamant – coupable de « rébellion et félonie ». Ses armes seraient partout martelées.

Les deux compères, Louise de Savoie et François 1^{er}, se partagèrent les domaines du duc. Le roi garda le duché d'Auvergne comme apanage. Louise de Savoie eut le Forez, le Roannais, le Beaujolais et la Dombes, apanages qui, à sa mort, reviendraient au roi et seraient ensuite donnés en apanage au dauphin. Les autres biens iraient au duc d'Angoulême, 3^e fils du roi. Un conseiller du roi, Tavel, fit proclamer l'arrêt royal dans toutes les anciennes possessions du duc de Bourbon. Le 9 novembre 1527, Tavel était à Montbrison où il fit procéder à l'inventaire des titres trouvés « dans la chambre haute du chateau ».

Derniers rebondissements

L'attitude du roi provoqua une nouvelle fois la reprise de la guerre, à nouveau défavorable à François 1^{er}. Le traité de Cambrai mit fin aux hostilités en 1529. François 1^{er} gardait la Bourgogne mais cédait à Charles Quint plusieurs villes du Nord – dont Lille – renonçait à l'Italie et à sa suzeraineté sur la Flandre et l'Artois. Les fils de François 1^{er}, otages en Espagne, étaient libérés contre une rançon de 2 millions d'écus d'or. Charles Quint avait aussi exigé du roi la réhabilitation du duc de Bourbon, ce qui fut fait par les *Lettres royales de réhabilitation* de mai 1530 qui le réablaissaient dans son « honneur » et sa « renommée », lui et ceux qui avaient été condamnés pour l'avoir suivi. D'autre part, par un accord signé quelques jours plus tard, une partie des biens du duc de Bourbon était attribué à Louise de Bourbon, princesse de La Roche-sur-Yon, sœur du duc de Bourbon et à son fils Louis de Bourbon-Vendôme, prince de La Roche-sur-Yon : il recevait le Forez, le Beaujolais, la Dombes et le duché de Châtellerauld.

Le 1^{er} juillet 1530, les fils du roi furent libérés sur un ponton situé sur la Bidassoa. Le même jour, le jeune prince de La Roche-sur-Yon fit son « entrée » à Montbrison : « le clergé de Nostre-Dame avec grosse sonnerie le vint quérir ; on lui donna à baiser les reliques estant au chœur. Les penons²² de Montbrison armés pour le recevoir faisaient le nombre de douze cents hommes, rangés sous neuf enseignes déployées »²³. Cette cérémonie honorifique permettait au roi - qui en avait fait fixer la date au jour même où ses fils allaient être libérés - de montrer à l'empereur son désir de respecter le traité de Cambrai.

Mais, une fois de plus, François 1^{er} fit passer ses intérêts et la raison d'Etat avant la parole donnée. Le 7 août 1530, à Cognac, il délivra des *Lettres patentes* par lesquels il ordonnait aux magistrats de remettre les terres cédées à la sœur du duc de Bourbon entre les mains de Louise de Savoie. Le 27 août 1530, l'envoyé du roi, Jean du Peyrat, était à Montbrison et alla à l'auditoire de justice pour remettre Louise de Savoie en possession du Forez. La princesse de la Roche-sur-Yon et son fils n'avaient donc été en possession du Forez que de mai à août 1530 et encore cette possession était-elle toute théorique puisque, de fait, les gens du roi, administraient alors la province.

Louise de Savoie mourut le 23 septembre 1531 après avoir donné tous ses biens à son fils. Quatre jours plus tard, le roi donna à Chantilly de nouvelles *Lettres* qui ordonnaient que, dans les territoires qu'elle lui cédait - dont le Forez - la justice soit rendue et l'impôt levé au nom du roi. C'est donc la date du 27 septembre 1531 que nous retenons pour l'entrée du Forez dans le domaine royal. Des lettres de 1532 donnèrent un caractère plus officiel à cette annexion du Forez par le royaume de France. En 1536, François 1^{er} fit son « entrée » à Montbrison et prit possession du comté de Forez. Mais, on l'a vu, depuis 1523, les hommes du roi, arrivés avec le maréchal de La Palice, administraient déjà le comté de Forez.

²² Penon ou pennon : flamme que portait tout gentilhomme partant en guerre.

²³ Cité par Auguste Bernard, *Histoire du Forez*, Montbrison, Bernard aîné, 1835.

Réflexions pour conclure ou la revanche du Connétable

L'entrée de l'état bourbonnais – et donc du Forez – dans le royaume de France appartient, il est vrai, plus à l'Histoire de France qu'à notre histoire locale, encore qu'il y ait l'entrevue et l'accord de Montbrison. Le roi a confisqué les biens du dernier grand féodal, son cousin Charles de Bourbon-Montpensier. Il l'a « poussé à la faute », comme on dit, par raison d'Etat, ambition, jalousie, soumission à la cupidité de sa mère. Charles de Bourbon n'a pas eu le sentiment de trahir : au contraire, c'est lui qui se sentait trahi par ce suzerain qui ne le protégeait plus, alors qu'il l'avait si bien servi à Marignan où son frère était mort à ses côtés. Ils étaient dans deux logiques différentes, l'une nationale et l'autre féodale. Le roi fit de Charles de Bourbon un réprouvé. L'heure était à la construction de grands ensembles nationaux, à l'émergence des nations. A l'heure où les nationalismes ont triomphé, au XIX^e siècle, les historiens – Michelet et Mignet – ont fait du Connétable un traître à la patrie. Il s'était trompé de siècle et son destin personnel fut tragiquement romanesque.

Mais la monarchie, bien qu'elle ait changé de nature – bientôt « absolue » et centralisée, achevant bientôt l'unité française – restait dans une logique dynastique. Lorsque le dernier des Valois, petit-fils de François 1^{er}, le roi Henri III, meurt sans postérité en 1589, assassiné par un moine ligueur, il a reconnu que son successeur légitime était son cousin Henri de Bourbon, roi de Navarre, arrière-petit-neveu de Louise de Bourbon, sœur du Connétable de Bourbon : il fut le roi Henri IV, l'un de nos plus grands souverains. La couronne de France était passée aux Bourbons. 1589 est, d'une certaine manière, la revanche d'Anne de Beaujeu et du Connétable.

Bibliographie

Biographies du Connétable de Bourbon :

- Brégeon (Jean-Joël), *Le Connétable de Bourbon. Le destin tragique du dernier des grands féodaux*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2000. Bonne mise au point.
- Crouzet (Denis), *Charles de Bourbon, connétable de France*, Paris, Fayard, 2003. Cet ouvrage, brillant mais parfois un peu ésotérique, privilégie l'étude des mentalités et des représentations.
- Lebey (André), *Le Connétable de Bourbon 1490-1527*, Paris, Perrin, 1904. Ouvrage de base qui a vu les pièces du procès et est utilement référencé.
- Varennes (Jean-Charles), *Quand les ducs de Bourbon étaient connétales de France*, Paris, Fayard, 1980. Ouvrage vivant et chaleureux, par un historien du Bourbonnais.

Le procès

- Doucet (Roger), *Etude sur le gouvernement de François 1^{er} dans ses rapports avec le Parlement de Paris, 1^e partie 1515-1525*, Paris, 1921. Ouvrage capital car le procès du Connétable eut lieu devant le Parlement de Paris.

François 1^{er}

- Jacquart (Jean), *François 1^{er}*, Paris, 2^e éd., 1994.
- Knecht (Robert), *Un prince de la Renaissance : François 1^{er} et son royaume*, Paris, 1998.

L'union du Forez à la France

- Galley (Jean-Baptiste), *Le Connétable de Bourbon. L'union du Forez à la Couronne*, Saint-Etienne, imprimerie de la Loire républicaine, 1925, 104 p.

Les Actes du colloque de Moulins (2000)

Les actes du colloque de Moulins (5 et 6 octobre 2000) ont été publiés en 2001 :

- Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, Actes des 5 et 6 octobre 2000, Saint-Pourçain-sur-Sioule, éditions Bleu autour, 2001. Ces Actes comportent plusieurs communications intéressantes et utiles à notre sujet :
- Berthelier (Nadine), « L'affaire du Connétable (Chronique) », *op. cit.*, p. 233-238. Une chronologie détaillée et très utile.
- Gaude-Ferragu (Murielle), « Le corps glorifié : les funérailles des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age », *op. cit.*, p. 75-84.
- Hamon (Etienne), « Les architectes des ducs de Bourbon (vers 1480-1510) : les chantiers et les hommes », p. 121-136.
- Knecht (Robert), « Charles III de Bourbon, Henri VIII et Charles Quint », *op. cit.*, p. 47-54. Article passionnant qui utilise les documents diplomatiques anglais.

- Mattéoni (Olivier), « Office, pouvoir ducal et société politique dans la principauté bourbonnaise à la fin du Moyen Age », *op. cit.*, p. 13-18.

- Vissière (Laurent), « Capitale malgré elle ? Aigueperse au temps des Bourbon-Montpensier », *op. cit.*, p. 153-168.

- Côte (Léon), *Moines, sires et ducs à Souvigny. Le Saint-Denis bourbonnais*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1966.

Histoire du Forez

Ouvrages anciens, ayant souvent valeur de source :

- La Mure (Jean-Marie), *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, publiée par Régis Chantelauze, Paris, 4 vol., 1860-1868. Nombreux documents cités par La Mure et par les érudits foréziens qui ont publié son manuscrit.

- Bernard (Auguste), *Histoire du Forez*, Montbrison, 2 vol., Bernard aîné, 1835.

Ouvrages récents :

- Fournial (Etienne) et Gutton (Jean-Pierre), *Documents sur les trois états et pays de Forez*, tome I : *Des origines à la réunion du comté à la Couronne (1531)*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1987.

- Latta (Claude), *Histoire de Montbrison*, Lyon et Montbrison, Horvath et La diana, 1994, 2^e éd., 1995.

Généalogie des Bourbons :

- Van Kerrebrouck, *La Maison de Bourbon 1265-1987*, Coll. Nouvelle histoire généalogique de l'Auguste Maison de France, Villeneuve-d'Ascq, 1987.

Les Cahiers de Village de Forez , n°11, mai 2005

Siège social : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,

42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Joseph Barou.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

- **Comité de coordination** : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Frédérique Piroche (+), Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Alain Sarry, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2005

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.